



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 05 - Roissy - Janvier 2010

Négociations Salariales 2010

Notre organisation syndicale a adressé un courrier au Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines pour la demande d'ouverture rapide de négociations salariales (N.A.O - Négociations Annuelles Obligatoires), dont nous reproduisons ci-dessous les termes :



Bureau National

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - 5 rue de la Haye - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 - Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - courriel : bncgtairfrance@free.fr

Monsieur Jean-Claude CROS
Directeur Général Adjoint
Ressources Humaines
ROISSY SIEGE

DG.DP

N/Réf. : JR/2010-028/ns

Roissy, le 26 janvier 2010

Objet : Négociations Annuelles Obligatoires

Monsieur,

Les salariés, continuant de produire de gros efforts dans cette période de turbulences que traverse l'entreprise, sont d'ores et déjà dans l'attente d'une campagne d'avancements et de promotions à hauteur de leurs prestations. Air France possède les ressources pour rétribuer dignement le travail fourni par ses salariés.

De plus, nous arrivons à fin janvier et nous n'avons toujours pas reçu de calendrier de réunions concernant les négociations salariales 2010 (Négociations Annuelles Obligatoires - N.A.O).

Nous vous demandons donc l'ouverture rapide de négociations salariales dans lesquelles notre organisation syndicale prendra toute sa place.

Dans l'attente,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

José ROCAMORA
Secrétaire Général
du Syndicat CGT Air France

NB : Cette lettre a vocation à être communiquée par voie de tract à l'ensemble des salariés de la compagnie.